

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

### Programme voirie 2017

Le conseil a validé le programme voirie 2017. La commune de Maël-Carhaix a été désignée pour assurer le suivi administratif du groupement de commandes.

### Révision des tarifs pour l'année 2017

Les tarifs de location de salle, concessions au cimetière ont été revalorisés de 2 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site internet « paulecommunedebretagne ».

Accord du conseil pour renouveler le contrat de maintenance du chauffage de l'église avec la société Delestre Industrie ainsi que le contrat de maintenance des appareils de cuisson et laverie de la cantine scolaire avec la Société Caillarec de Quimper

Le Maire est autorisé à signer un avenant d'un montant de 900 € HT au Marché attribué au Cabinet Quarta chargé de l'élaboration du PLU, pour l'organisation de réunions supplémentaires.

Suite à la loi NOTRe qui a modifié le libellé des compétences obligatoirement détenues par les communautés de communes ainsi que celles qu'elles peuvent exercer de manière optionnelle, le conseil municipal autorise la mise en conformité des statuts de la CCKB.